



HAL
open science

J. Habermas et l’“ Agir communicationnel ”

Yvon Pesqueux

► **To cite this version:**

| Yvon Pesqueux. J. Habermas et l’“ Agir communicationnel ”. 2015. <halshs-01242386>

HAL Id: halshs-01242386

<https://shs.hal.science/halshs-01242386v1>

Preprint submitted on 12 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Yvon PESQUEUX

CNAM

Professeur titulaire de la chaire « Développement des Systèmes d'Organisation »

292 rue Saint Martin

75 141 PARIS Cédex 03

tél 01 40 27 21 63

FAX 01 40 27 26 55

E-mail yvon.pesqueux@lecnam.net

Site web lirsa.cnam.fr

J. Habermas et l'« Agir communicationnel »

Dans la mesure où le philosophe J. Habermas est couramment cité comme référence en sciences des organisations, principalement pour l'« **Ethique de la discussion** », c'est pourquoi il figure ici à titre de conclusion de ce chapitre. Se référer à l'« **Ecole de Francfort** » implique de devoir commenter aussi sa conceptualisation en termes d'« **Agir communicationnel** ». Ce qu'il est convenu d'appeler « Ethique de la discussion » recouvre l'oeuvre de plusieurs philosophes. Il s'agit, pour l'essentiel, d'auteurs allemands qui s'opposent entre eux sur certains points. L'« Ethique de la discussion », si elle ouvre des perspectives nouvelles, se réfère aussi à une tradition, celle de l'« Ecole de Francfort » dont la démarche s'est constituée autour d'une réflexion philosophique et politique sur la société allemande d'avant et d'après le nazisme qui mêle marxisme, hégélianisme, kantisme et aussi l'apport de certaines sciences humaines comme la sociologie. La dimension critique fondamentale de cette « école » conduisit certains de ces auteurs (**T. W. Adorno** et **M. Hochheimer**) à une conception assez pessimiste de la société contemporaine. Ils voyaient les signes de l'inachèvement d'un projet fondamental, celui de la « modernité des Lumières » (échec qu'on peut constater à travers le triomphe passager mais tragique du nazisme). L'écroulement des valeurs que le nazisme entraîna, fit dire à beaucoup de penseurs de tous horizons qu'on ne pouvait plus penser après Auschwitz. A travers cette tragédie, il semblait désormais que l'irrationalisme fût le dernier mot en matière de pensée. De ce point de vue le génocide qui confirme l'effondrement de la vision rationnelle du monde entraîne aussi une conception morale pessimiste comme l'atteste la déclaration de M. Hochheimer : « *Nous ne pouvons plus dire où est la justice, mais seulement là où est le mal* »¹. Cet écroulement de la raison est aussi interprété par certains auteurs comme la conséquence de la démarche et de la dérive nietzschéennes qui fonde, selon J. Habermas, les oeuvres de G. Bataille, M. Foucault et J. Derrida. Cette crise de la raison, de la métaphysique conduit aussi à un usage particulier, celui de la raison instrumentale, positiviste et scientiste, neutre sur le plan axiologique, au moins en apparence et qui ne reconnaît plus d'autres valeurs que celles de l'efficacité, de l'utilité, de la réussite pragmatique à l'oeuvre dans le domaine de la science et de l'économie ou dans une gestion technocratique de la société et des rapports entre les êtres humains.

Face au paradoxe de l'éthique, les auteurs de l'« Ecole de Francfort » plaident pour le maintien d'une éthique rationnelle. Elle retrouve une telle alternative à travers ce qu'elle dénomme les deux grands courants dominants dans les sociétés occidentales - la philosophie analytique d'une part et l'existentialisme de l'autre, s'opposant à travers

¹M. Horkheimer & T. W. Adorno, *La dialectique de la Raison: fragments philosophiques*, Gallimard, Paris, 1983 (Ed. originale : *Dialektik der Aufklärung: Philosophische Fragmente*, 1944 – 1969)

l'affirmation d'une part de l'objectivité axiologiquement neutre de la science (philosophico-analytique) et d'autre part d'une morale privée purement subjective.

L'exigence d'une éthique rationnelle étant affirmée face aux contradictions de l'irrationalisme, il reste à faire un choix entre deux attitudes rationnelles, choix qui éclaire la spécificité de l'« Ethique de la discussion ». A partir d'un constat de faits, celui du pluralisme des valeurs dans nos sociétés, la nécessité et l'obligation de leur tolérance, deux directions essentielles qui se sont développées dans le débat éthique contemporain. Ce fait majeur de la modernité qu'est le pluralisme, pourrait en effet pour certains être mieux pris en compte par une démarche de type aristotélien renonçant à l'affirmation d'un « Juste » universel mais s'efforçant de déterminer les conditions d'une « vie bonne » en fonction de traditions diverses, locales et particulières. D'où le nom de « communautariens » donné à un certain nombre de ces auteurs indiquant l'appartenance nécessaire de tout être humain à une certaine « communauté » qui crée ses propres valeurs. Pour J. Habermas, la tâche à conduire est essentiellement morale, la question est alors : « comment être moral ? ». L'entreprise essentielle est celle d'une fondation de cette morale et la recherche est celle du « sens de l'existence » et du « Juste ». Pour les penseurs néo aristotéliens, au contraire, la question est celle de l'éthique et la recherche est celle de la définition du « Bien » et de la « vie bonne ». La question devient alors « comment agir ? ».

Si l'« Ethique de la discussion » fait référence à Kant, elle se distingue cependant de la démarche kantienne sur un point fondamental en se fondant d'abord sur des enseignements qu'elle peut tirer de la pratique du langage. L'analyse de la communication et celle de ses présupposés doivent permettre de mettre à jour des sortes d'universaux éthiques. Mais une éthique universelle ne peut plus être tirée d'une simple répétition ou d'une reprise de l'entreprise kantienne qui s'appuyait sur l'évidence d'un fait moral universel. Si l'« Ethique de la discussion » doit retrouver une universalité dans le domaine moral, ce ne sera pas celle du « Devoir » et de la « Bonne Volonté » kantien. Par ailleurs, cette universalité ne sera pas atteinte par la seule réflexion d'une conscience morale solitaire. Si l'« Ethique de la discussion » vise un dépassement du scientisme et du positivisme et donc celui d'une raison simplement instrumentale, elle passe aussi par le dépassement d'une philosophie de la conscience du sujet. Il s'agit de faire apparaître un nouveau visage de l'éthique et de la raison à travers leur conjonction dans une expérience qui les postule toutes deux : la communication.

Le besoin d'une éthique rationnelle affirmé face à l'impérialisme de la science objective et les dérives de l'irrationalisme est confirmé dans sa légitimité par le fait qu'une telle éthique est présupposée par l'activité du langage et la pratique de la communication. Nous sommes pris dans une contradiction entre une conception « absolue » de la vérité métaphysiquement incertaine et un relativisme qui disqualifierait toute vérité universelle. Pour dépasser cette opposition et cependant maintenir une exigence de vérité, il faut concevoir celle-ci non plus de manière métaphysique mais en termes pragmatico-linguistiques, tentative légitime car la pratique quotidienne de la communication et la production d'actes de langage manifestent des exigences de validité même si la communication dont il est question ici ne recouvre pas toute la communication.

J Habermas distingue deux types d'activité, l'une stratégique qui n'a pour objectif que l'efficacité ou le succès et qui fonctionne en usant de la menace d'une sanction ou de la

perspective d'une gratification. L'opération consiste ici en une conjonction d'intérêts et peut tenir de la manipulation comme celle que pratiquaient en leur temps les Sophistes. Elle est voisine d'un autre type d'activité qui est celle de la rationalité instrumentale déjà évoquée. Dans ce premier type de communication, la notion de vérité n'a plus de sens. Mais l'activité communicationnelle véritablement désintéressée a une autre finalité. La force de l'argumentation, dans une telle activité, tient à ce qu'elle est capable de déclencher une motivation rationnelle distincte d'un simple effet d'influence chez celui à qui elle s'adresse, qui sera cause de son engagement et qui présuppose trois types d'exigences et de valeurs. Un acte de parole ne va entraîner un accord qu'à condition d'être acceptable et accepté par l'auditeur, ce qui présuppose que celui qui parle s'impose des obligations définies en fonction des différents contextes, obligations qui vont garantir la validité et l'acceptabilité de son discours.

Habermas distingue ainsi les trois grands critères d'une véritable communication :

- **soit le monde dont il est question est objectif, celui des états et des choses existants et peut entraîner un savoir partagé qui exige une obligation de justification en se référant à la « vérité » des faits,**
- **soit le monde dont il est question est social** (ensemble de relations interpersonnelles légitimement établies au sein du groupe social), **le critère de validité est alors celui de la « justesse »,**
- **soit le monde dont il est question est un monde subjectif personnel** (ensemble de propositions relatives à l'expérience vécue), **le critère de validité est alors la « sincérité ».**

Dans les trois cas, l'acte de communication fait référence à des normes communes au locuteur et à l'auditeur sans lesquelles il ne peut pas exister de manière cohérente et légitime. Cet acte de communication présuppose donc l'existence de valeurs et d'une éthique sur laquelle il se fonde. Lorsqu'un débat s'instaure, les interlocuteurs reconnaissent implicitement l'existence de ces valeurs comme la vérité des faits, la justesse des actes et la sincérité des jugements. Si l'on refuse la référence à ces principes, la communication est rendue impossible tout comme, dans la morale kantienne, la possibilité du mensonge détruisait toute morale. La communication intersubjective postule donc et présuppose des critères de rationalité et de validité. Elle implique l'existence de normes, une véritable « raison pratique ». Pour dire les choses très simplement, il ne peut y avoir de communication véritable sans respect de certaines normes reconnues par les interlocuteurs, locuteurs comme auditeurs.

La découverte de principes universels de la communication est le résultat, dans l'éthique de la discussion, non de la quête d'une conscience morale individuelle et solitaire, à la recherche d'universalité, mais l'aboutissement d'une « discussion ». Si des principes sont justifiés et s'ils échappent à l'arbitraire, c'est qu'ils le sont collectivement au terme d'une discussion et d'une argumentation fondatrices de validité. Les principes fondamentaux de l'éthique présupposent l'existence d'une communication entre différents sujets au terme d'une discussion bien conduite. Pas d'éthique véritable sans communication et sans communication authentique. L'éthique de la discussion rejette le relativisme de l'opinion mais aussi la démarche kantienne saisissant l'universalité de la loi morale dans l'analyse d'un seul sujet rationnel. L'« **Ethique de la discussion** » implique deux grands types de conditions : d'une part **la reconnaissance de l'exigence de validité qui conduit à celle de la vérité** et, d'autre part, **l'affirmation que l'ensemble de la démarche ne peut être conduite de manière monologique mais qu'elle doit l'être selon un mode dialogique.**

Le résultat de la conjonction entre éthique et communication qui aboutit à la reconnaissance d'exigences de validité universelle, permet par ailleurs de dépasser d'une part la vision technocratique réduisant la décision éthique à un seul traitement scientifique donc à une démarche qui, axiologiquement, serait neutre et, d'autre part, la décision volontariste qui ferait du choix éthique un acte dénué de toute objectivité et de rationalité. L'éthique ainsi décrite n'est pas, en effet, scientifique et axiologiquement neutre puisqu'elle est établie à partir de l'activité humaine et intersubjective. Elle n'est pas non plus gratuite et arbitraire puisque une exigence d'universalité est postulée comme une obligation, fondatrice de tout acte de communication. Alors que la raison calculatrice triomphante et une subjectivité résignée et désabusée avaient admis que l'éthique par nature échappait à la raison, les analyses de J. Habermas et de **K. O. Apel** établissent au contraire que cette éthique peut être étudiée rationnellement, d'où le nom d'« Ethique cognitive ». L'éthique prend une forme argumentative et dans la mesure où toute argumentation véritable implique la référence à des normes, des valeurs qui ne sont pas purement techniques, l'éthique, à travers sa dimension argumentative, sera capable d'appréhender des universaux et des impératifs ce qui lui permet ainsi de dépasser le scepticisme et le nihilisme. Une telle reconnaissance de la dimension intersubjective de la logique de la morale permet également de réunir individus et collectivité, morale et politique sans pour autant les confondre puisque, dans des domaines différents, elles exprimeront tout de même une obligation de même nature.

On pourrait être tenté de penser que la réflexion éthique centrée sur la question normative de l'agir juste, sur la fondation de la morale, avant de s'intéresser aux questions évaluatives de la vie bonne, puisse être le fait d'une démarche solitaire et abstraite. Mais dans la mesure où elle s'inscrit dans une structure de communication, elle est comparable, dans sa structure, à la démarche de la politique. L'« Ethique de la discussion » permet donc de dépasser le relativisme et l'irrationalisme en mettant en évidence l'existence de principes universels inévitables dans toute communication véritable. Elle découvre ainsi un fondement universel de la morale qui est irréductible avec la simple recherche de « ce qui est bon pour nous » ou pour la société dont nous sommes les parties. Les liens fondamentaux établis par l'« Ethique de la discussion » entre l'éthique et la communication atteste que sa démarche est d'abord constituée par une réflexion sur le fondement de la morale puisqu'elle s'efforce d'en définir la véritable nature. Une telle perspective est incontestablement ambitieuse mais l'« Ethique de la discussion » reconnaît en revanche n'être pas apte en tant que telle à déterminer d'emblée et directement le comportement à adopter dans telle ou telle situation précise. Le philosophe ne prétend pas dicter à l'homme commun sa morale. Celle-ci existe déjà dans ses actes avant toute analyse philosophique et éthique. Par contre, la philosophie se fixe comme tâche celle de dégager les présupposés de cette morale et son fondement véritable qui, au-delà des choix individuels et empiriques de tel ou tel type de « vie bonne » traduit une exigence d'universalité.

Si la démarche philosophique de l'« Ethique de la discussion » se situe au niveau du fondement, deux grandes questions se posent alors : la validité de son entreprise de fondation et la possibilité de son application et de son « effectuation » (rapport qui existe entre présupposés, principes fondateurs et la réalité de l'action morale).

La question du fondement de l'« Ethique de la discussion » pourrait être exprimée de la manière suivante : « Pourquoi, de manière générale, être moral ? ». Toute discussion et

toute argumentation rationnelle faisant référence à des principes universels, comment ne pourrait-on ne pas être tenté de fonder ces derniers et comment y parvenir ? La réponse à une telle question divise les deux auteurs les plus connus de l'« Ethique de la discussion » : K. O. Apel et J. Habermas. **J.-M. Ferry** le souligne : « *Apel, de son côté, veut fonder une éthique communicationnelle à partir d'une réflexion "transcendantale-pragmatique" mettant en évidence la nécessité, pour le sujet de l'argumentation, de se conformer aux principes du discours* »². Cette fondation pragmatique-transcendantale est source d'interrogations. J. Habermas considère que l'individu peut toujours refuser l'argumentation rationnelle et choisir une activité stratégique et manipulatrice mais, selon lui, il n'en est pas de même pour la société et la communauté politique qui ne peuvent, en tant que telles, refuser la structure de la communication sous peine de cesser d'exister. L'individu, en tant que citoyen, c'est-à-dire membre de cette société, devra accepter les présupposés de cette éthique communicationnelle. La démarche de J. Habermas dépasse ici une conception de l'argumentation transcendantale pour une discussion pratique qui renvoie à une conception politique, celle d'un débat politique qui va fonder lui, véritablement, au sein d'une société de communication idéalement démocratique ces principes fondamentaux.

La deuxième grande interrogation porte sur la possibilité de rattacher les principes universels ainsi dégagés à la réalité de l'action morale concrète. Elle est également l'occasion d'un débat entre les deux grandes conceptions éthiques de la philosophie contemporaine, celui qui oppose les défenseurs de l'« Ethique de la discussion » aux philosophes qui, actuellement, se réfèrent plutôt à Aristote, les « déontologistes » et les « communautariens ». L'opposition « Kant – Aristote » est une formulation schématique. Si l'« Ethique de la discussion » n'admet pas une reprise des thèses d'Aristote qui lui paraissent cautionner une position relativiste, elle reproche aussi à l'entreprise kantienne d'être une démarche monologique. J. Habermas s'inspire, pour sa part, de l'esprit de la réflexion kantienne tout en tenant compte des critiques qui lui ont été adressées. La fondation de la morale reste, à ses yeux, une entreprise rationnelle à visée universaliste. Mais elle se veut aussi « post-traditionnelle » c'est-à-dire indépendante des traditions particulières et singulières sur le fond desquelles se déroulent les vies humaines. Il lui est donc reproché d'être abstraite, séparée de la réalité, formelle, réduite à définir la moralité en termes exclusivement théoriques et incapable de dire comment il convient d'agir dans un cas particulier. La question est donc bien ici celle de l'application concrète des principes édictés par l'« Ethique de la discussion » même si cette application paraît à certains impensables. La démarche d'un néo-aristotélicien comme **A. MacIntyre** consiste en effet à affirmer que la référence à l'universalité de l'éthique de la discussion est illusoire. J. Habermas décrit ainsi le point de vue d'A MacIntyre : « *Il n'y a pas de point de vue extérieur au contexte des traditions particulières à partir duquel on pourrait entreprendre une évaluation rationnelle de ces théories et propositions d'explications* »³. Une telle attitude, au regard de l'éthique de la discussion risque, sous couvert de pratiques de tolérance et d'acceptation du pluralisme, d'aboutir à une incapacité de fonder véritablement une vie meilleure pour les autres et de conduire au simple constat de valeurs différentes mais de ce fait inconciliables puisqu'aucun point de vue universel ne peut les dépasser. Il faut en fait reconnaître l'existence de deux problématiques se situant à des niveaux différents, ayant chacune leurs spécificités, leurs nécessités ou obligations : celles

² J. M. Ferry, *Habermas : l'éthique de la communication*, PUF, collection « Recherches Politiques », Paris, Paris, 1987, p. 472

³ J. Habermas, *Ethique de la discussion*, Cerf, Paris 1992 (Ed. originale : 1981)

relatives aux « dilemmes moraux » et les questions concernant la « vie bonne ». Une distinction entre une décision morale et celle qui ne l'est pas permet de distinguer aussi entre deux niveaux d'analyse : celui de la fondation des normes et celui de leur application. Fondation et application sont deux niveaux d'études qui ne doivent pas être opposés mais séparés et distingués et il y a donc place pour deux démarches spécifiques. J. Habermas distingue entre les jugements moraux et les jugements éthiques, l'impératif catégorique, dans sa réalisation et son application, devant nécessairement prendre en compte la singularité et la particularité des actions :

Du point de vue des sciences des organisations, la critique la plus immédiate porte sur le caractère essentiellement théorique de l'« Ethique de la discussion ». A la lumière des remarques précédentes, il faut reconnaître quel'« Ethique de la discussion ne nous dit pas « comment agir ? » et qu'elle prétend répondre à la question : « qu'est-ce qu'être moral ? ». Son entreprise est celle d'une fondation de la morale dans sa forme et non pas d'une détermination des contenus des actes éthiques. Il ne s'agit donc pas de lui demander ce qu'elle ne promet pas. A partir de ce moment initial de fondation, il y a ainsi place pour une démarche différente qui est celle de l'application des normes fondamentales ainsi dégagées. Un tel constat ne disqualifie pas l'« Ethique de la discussion » en tant que telle mais conduit à reconnaître qu'elle doit être complétée.

Un autre reproche habituellement adressé à l'« Ethique de la discussion » est relatif à sa conception de la communication jugée trop optimiste ou idéaliste. La « discussion » n'est-elle pas envisagée de façon trop idéale, trop consensuelle par J. Habermas ? Y a-t-il vraiment, dans toute discussion, une normativité immanente ? N'y a-t-il pas là une vision trop optimiste qui ne prendrait pas en compte la dimension du conflit ? Que faire de la possibilité d'opter pour une raison instrumentale et stratégique de la part de certains interlocuteurs plutôt que pour une vision véritablement communicationnelle ? N'y a-t-il pas là une confiance excessive accordée au langage et à la communication en tant que telle ? Ne pourrait-on ainsi, comme l'ont fait certains auteurs, invoquer, par exemple, l'analyse freudienne du langage en montrant à quel point ce dernier est plus problématique et moins transparent qu'on le prétend. Peut-on vraiment échapper à la manipulation et à la stratégie dans la communication ? On regrette aussi de ne pas trouver, dans l'« Ethique de la discussion », de véritables analyses des formes concrètes de la communication de nos sociétés.

De même, le rapport entre l'« Ethique de la discussion », la politique et la démocratie n'induirait-ils pas, surtout chez J. Habermas, une dimension idéale de la communication, du discours qui le rattache presque nécessairement à la démocratie qui en est aussi la garantie puisque c'est elle qui crée l'espace critique permettant le débat et la discussion. Ne retrouve-t-on pas là le vieux rêve Grec et la conception idéale d'un langage fondant un rapport harmonieux entre les hommes ?

Au bout du compte, derrière ces critiques, une interrogation centrale demeure : l'« Ethique de la discussion » ne se situe-t-elle pas au niveau d'une description purement théorique et idéale de la communication et de la discussion ? A ce reproche d'idéalisme, K. O. Apel et J. Habermas répondent qu'on ne peut convaincre quelqu'un qui ne veut pas être convaincu et qu'ils décrivent une situation de communication idéale et un horizon de rationalité plutôt qu'un univers rationnel déjà établi.

Quand bien même on accepterait la possibilité de l'existence d'une argumentation non manipulatrice et stratégique, il reste encore à essayer d'en donner une certaine représentation et surtout à dégager le type d'obligation morale ou éthique qui en découle. On peut ici en fournir une illustration à l'aide d'un exemple français, celui du Comité Consultatif National d'Éthique qui regroupe des experts choisis par le pouvoir exécutif, dont la compétence technique est reconnue, appartenant à des familles spirituelles et idéologiques différentes et appelés à réfléchir sur les limites à apporter à certaines applications ou développements de la biologie et des sciences. On peut considérer qu'ils parviennent à élaborer des positions communes au terme de véritables discussions et argumentations qui se déroulent et se développent sur un horizon d'universalité : les normes rappelées et les conduites ou les comportements évoqués sont proposés comme ayant une valeur légitime pour l'ensemble d'un pays comme la France mais dans l'esprit des membres du Comité, ils doivent être aussi valides en d'autres lieux. Mais le Comité National d'Éthique n'a qu'un rôle consultatif et c'est l'exécutif et le législatif qui font l'usage qui leur paraît légitime de ces recommandations. C'est dire que le caractère contraignant des exigences rappelées n'apparaît vraiment que plus tard à l'issue d'un débat démocratique et de nature politique. La question posée est en fait ici double : comment constituer, en d'autres lieux et pour d'autres domaines, de tels espaces publics de débats et d'argumentation ? Comment définir la compétence de ceux qui y auront accès et les critères de discrimination car il ne peut pratiquement s'agir d'un débat universel et ouvert à tous ? Quelle est la nature de l'obligation qui découle de telles discussions ?

Enfin, et c'est peut-être là le point le plus important, les termes mêmes d'éthique et de morale sont l'objet de réflexions de la part de l'« Éthique de la discussion ». Elle offre à cet égard un exemple particulièrement significatif d'une conception qui privilégie l'un des éléments de l'alternative fondamentale qui parcourt l'ensemble des représentations de la morale. C'est dire que, sur ce point, elle s'oppose nécessairement à d'autres écoles philosophiques. Se rattachant à l'esprit de l'entreprise de fondation kantienne, elle se veut donc critique de la « dérive » nietzschéenne en rappelant la dimension rationnelle de l'exigence de l'universalité que doit posséder et maintenir toute réflexion éthique. À ce titre, elle s'oppose au relativisme contemporain. Dans un monde pluraliste, elle affirme le nécessaire dépassement dans le cadre d'une réflexion éthique d'un simple constat des différences. Au-delà de la confrontation initiale entre un Nietzsche et un Kant modernisé, le débat peut en effet opposer J. Habermas et K. O. Apel à M. Foucault d'une part et, d'autre part aux néo-aristotéliens, mais aussi aux pragmatiques américains, aux défenseurs du pluriculturalisme aux États-Unis, aux « communautariens » qui renvoient également à la problématique très concrète du « politiquement correct » et, plus fondamentalement à l'équilibre à instaurer entre l'exigence d'universalité et les réalités singulières et particulières en matière de morale.

L'« Éthique de la discussion » pourrait éclairer une réflexion sur la communication dans le monde des organisations. La pensée de J. Habermas offre l'avantage, à la fois de reconnaître l'importance de la communication, y compris dans l'organisation, mais il la rattache à une exigence et une obligation de vérité ce qui lui permet d'introduire une discrimination qui vaut aussi dans sa conception de la rationalité et de rejeter ainsi des formes de communication purement stratégiques et instrumentales. Aux membres de l'organisation, à la lumière de ces distinctions, de s'assurer du type de communication qui existe en elle et dans son rapport avec les autres afin de dissiper malentendus et alibis. On pourrait ainsi continuer la réflexion de J. Habermas en l'appliquant au monde

des médias et de la publicité, même s'il ne l'a pas faite, pour en développer une critique.

On pourrait également rechercher une confirmation de l'oeuvre de J. Habermas dans le fait qu'il y a de la vérité, c'est-à-dire de la morale, des valeurs, dans des pratiques organisationnelles aussi familières et communes que le débat et la communication. En quelque sorte, on pourrait dire que de même que J. Habermas trouve de la raison et de l'éthique dans la discussion, il serait possible de trouver de la morale dans l'organisation. Pour dire les choses autrement, J. Habermas pourrait être utilisé pour démontrer ce que certains postulent, c'est-à-dire que l'organisation serait bien, en tant que telle, même quand elle l'ignore, porteuse de certaines valeurs.

L'« Ethique de la discussion » offre aussi un cadre à la rationalité qui n'est pas celui de la raison positive, scientifique, objective et axiologiquement neutre ni celui d'une raison stratégique, manipulatrice et instrumentale, mais celui d'une rationalité pratique. Elle est principalement visible dans l'activité communicationnelle mais peut s'exercer de manière bien plus large dans tout le champ éthique. On a bien vu que le projet de l'« Ethique de la discussion » reposait d'abord sur l'affirmation d'une rationalité éthique face aux dérives du subjectivisme et de l'irrationalisme. La démarche de l'« Ethique de la discussion » aboutit à la reconnaissance d'une raison capable de s'appliquer au domaine des fins et non plus seulement des moyens, à la détermination du « Juste » et non pas seulement à la définition de la « vie bonne ». C'est donc bien d'une véritable rationalité pratique dont il s'agit, rationalité dont on pourrait voir des manifestations dans les organisations.